

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Création du Centre international de formation continue en horlogerie, au Locle

Un nouvel instrument de formation qui répond à un réel besoin

Après la mise en place il y a six ans d'un Brevet fédéral de conseiller de vente en horlogerie dans les Montagnes neuchâtelaises en collaboration avec le Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâtelaises (CIFOM), l'Association des fournisseurs d'horlogerie, Marché suisse, (AMS) a souhaité élargir le spectre de l'enseignement des connaissances en horlogerie et contribuer ainsi à la pérennisation des savoir-faire de l'Arc jurassien. Un partenariat public-privé a été ainsi initié, qui réunit l'Etat de Neuchâtel, la Ville du Locle et le CIFOM. De ce partenariat est né le Centre international de formation continue en horlogerie (CIFCH), nouvel instrument de formation, qui ouvrira ses portes courant octobre 2009.

A l'ouverture du CIFCH, avec les sessions actuellement en cours pour le brevet fédéral, une cinquantaine de participants sont enregistrés. Par la suite, la capacité d'accueil sera d'environ 150 personnes qui pourront suivre simultanément les cinq niveaux proposés.

Dans un premier temps, le CIFCH dispensera notamment une formation de trois jours destinée à des personnes qui ne connaissent pas l'horlogerie. Ce cours permet d'expliquer brièvement l'histoire, les segments des produits, la différence entre les mouvements mécaniques, à quartz ou auto quartz. Il est destiné à toutes les personnes qui souhaitent réorienter leur carrière et qui ont besoin de connaître un minimum d'informations pour pouvoir entrer, par exemple, au service d'un magasin afin d'y vendre des montres de base. Il est également destiné à toutes les personnes en recherche d'emploi du domaine de la vente et qui veulent réorienter leur carrière. C'est le premier niveau.

Seront également proposées des sessions de cours modulaires d'une semaine (5 jours) destinées à des personnes qui sont au bénéfice d'une formation commerciale, d'un master en économie, ou dans le domaine de la communication, le plus souvent employées des marques horlogères ou des sociétés commerciales et qui ne connaissent pas le produit. Ces cours sont ouverts à toutes les personnes, y compris à celles en recherche d'emploi dont les qualifications de base justifient la participation à ce cycle.

Pour répondre à une demande, le CIFCH dispensera, dès 2010, une formation spéciale pour étrangers avec un cours de 35 jours, sanctionné par un examen et un diplôme signé et validé par la Fédération de l'industrie horlogère suisse puisque la FH, par son président, membre du conseil de l'AMS, est un partenaire privilégié.

Enfin, à l'état de projet, d'une série de cours visant à la transmission des savoirs entre professionnels est en phase de préparation. En deux mots, il s'agit de réunir, autour d'un personnage qui arrive au terme de sa carrière et qui a développé toute une série de gestes ou de procédés particuliers, des collègues plus jeunes du même métier afin qu'il puisse expliquer et transmettre ses expériences.

Réponse au besoin d'améliorer les connaissances liées au domaine horloger

Les quatre partenaires de ce projet que sont l'Etat de Neuchâtel, la Ville du Locle, le CIFOM et l'AMS soulignent que cet important effort de formation répond à un besoin constant d'amélioration des connaissances des collaboratrices et collaborateurs des activités liées au domaine horloger.

C'est également le moyen de leur apporter une véritable valeur ajoutée qui répond au « Swiss quality concept ».

Neuchâtel, le 20 août 2009